

**PILLIOT FORMATION**

# Prévention du risque routier pour votre entreprise



CERTIFICATION

**Qualiopi**  
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a  
été délivrée au titre des  
catégories d'actions  
suivantes:  
**ACTIONS DE FORMATION**

**PILLIOT, VOTRE CONSEILLER EN PRÉVENTION**



**PILLIOT FORMATION**  
présente

## L'APPLICATION MOBILE D'ACCOMPAGNEMENT DES CONDUCTEURS

Pilliot Formation Mobile est une application de formation continue sur smartphone pour les conducteurs de véhicules avec des contenus spécifiques VL, VUL, PL, SPL, Citerne, Frigo... Elle permet également d'effectuer les contrôles lors de la prise de poste, de disposer d'un outil d'aide au remplissage d'un constat amiable et, le cas échéant, le livret d'accueil de votre entreprise.



## CATALOGUE DE FORMATIONS DES CONDUCTEURS



**DURÉE**

**1 jour**  
en présentiel

### ANALYSE POST ACCIDENTS

La formation à l'analyse post accident s'effectue au sein de l'entreprise. Elle est destinée aux responsables de service et/ou personnels affectés à la gestion des constats amiables et des déclarations de sinistre auprès de l'assurance.

Elle a pour but de comprendre la survenue d'un accident et non pas d'enregistrer une justification, d'envisager son évitabilité et de le débanaliser. L'analyse de la récurrence permet de mettre en place des actions correctives et d'éviter la récurrence.



**DURÉE**

**1 jour**  
en présentiel

### CONDUCTEURS À RISQUES

Destinée aux conducteurs multi-accidentés ou ayant un comportement peu sécuritaire. Cette formation permet d'analyser et de comprendre les situations « à risques » à l'aide d'un simulateur de conduite.

Les conducteurs prennent conscience des conséquences possibles d'un accident, pour eux mais aussi pour l'entreprise et les autres usagers de la route. Ils développent de nouveaux automatismes de conduite transférables dans la vie réelle.



**DURÉE**

**1 jour**  
en présentiel

## ANIMER UNE CAUSERIE SÉCURITÉ

Cette formation, destinée aux responsables de service et/ou aux managers de proximité en capacité de prendre la parole en public, se déroule au sein de l'entreprise clients.

L'objectif d'une causerie sécurité est d'impliquer les collaborateurs de l'entreprise dans leur propre sécurité. Elle favorise le sentiment d'appartenance, elle facilite l'expression de tous et la mise en place un plan d'actions visant à réduire la sinistralité et d'améliorer la qualité de services.



**DURÉE**

**1/2 journée**  
en présentiel ou à distance

## LE CONSTAT AMIABLE

Cette formation est destinée aux personnes qui ont vocation à gérer les constats amiables.

Cette formation s'organise en présentiel ou à distance. L'objectif est triple : donner toutes les clés pour éviter les erreurs qui peuvent engendrer des inversions de responsabilités ; comprendre les enjeux ; être une ressource pour les conducteurs impliqués dans un accident.



**DURÉE**

**1 jour**  
en présentiel

## MANAGER LE RISQUE ROUTIER

Destinée au personnel d'encadrement et dirigeant, cette formation se déroule au sein de l'entreprise.

Elle se construit sur sa réalité et son organisation. Elle donne aux participants les outils d'animation des équipes et de gestion des indicateurs afin de réduire l'exposition aux risques routiers des collaborateurs.



**DURÉE**

**1 jour**  
en présentiel

## SENSIBILISATION AUX RISQUES DES ENGIN À MOTEUR

À partir de l'expérience des participants et de vidéos pour les aider à identifier les risques, la formation est centrée sur l'analyse des risques d'accidents lors de l'utilisation de différents engins roulants, de chantiers, de levage, tractés ou non, et d'en évaluer les enjeux et les conséquences.

Cette démarche engendre une prise de conscience et une meilleure implication de tous dans leur propre sécurité et dans celle des autres.



**DURÉE**

**1/2 journée**  
en présentiel

VL : 3 participants  
PL : 2 participants

## CONDUITE ÉCO-SÉCURITAIRE

Cette formation, à destination des conducteurs VL ou PL, se déroule par groupe de 2 ou 3 participants au sein de l'entreprise ou en centre de formation.

Elle se déroule en 3 phases : une évaluation initiale de conduite, un travail en salle sur le simulateur pour aborder la conduite éco-sécuritaire, une nouvelle phase d'évaluation en adoptant un nouveau comportement. La phase sur simulateur est essentielle pour transformer un réflexe en automatisme afin de diminuer le risque d'accident et de réduire la consommation de son véhicule



**DURÉE**

selon  
besoin

## AUDIT SÉCURITÉ

Destinée aux responsables de l'entreprise, cette formation/action se déroule dans l'entreprise et utilise la démarche VECOR pour identifier l'origine des situations à risques, de trouver des solutions et de les mettre en oeuvre.



**DURÉE**

**2 jours**  
en présentiel

## LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Le DUERP consigne les risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés.

Cette formation/action se déroule dans l'entreprise. Le personnel SST de l'entreprise est particulièrement concerné par cette formation de deux jours durant lesquels un audit est réalisé pour identifier tous les risques. Cette méthode permet au stagiaire de créer et/ou modifier le DUERP de leur entreprise. Les participants sont capables d'établir une échelle de risques et de déterminer les actions à mettre en oeuvre et ainsi faire vivre le DUERP au sein de leur entreprise.



**DURÉE**

**1 jour**  
en présentiel

## LE PROTOCOLE DE SÉCURITÉ

Le protocole de sécurité contient toutes les informations utiles pour l'évaluation des risques des opérations de chargement et déchargement ainsi que les mesures de prévention et de sécurité qui doivent être observées.

A Partir d'études de cas, cette formation permet aux personnes en charge de la santé et sécurité au travail de l'entreprise de créer et/ou mettre à jour les protocoles de sécurité, de les rendre opérationnels et compréhensibles par tous et de répondre à la réglementation.

Pilliot Formation est une entité à part de Pilliot Assurances. **En tant qu'organisme de formation certifié Qualiopi, vos coûts de formation peuvent être pris en charge par l'OPCO pour financer tout ou partie des formations.**

**Qualiopi**  
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
**ACTIONS DE FORMATION**

Tél. **03 21 98 97 00** | e-mail : **formation@pilliot.fr**

**www.pilliot-assurances.com/solution/prevention-formation**

**PILLIOT FORMATION**

3 rue de Witternesse 62120 Aire-sur-la-Lys - Immatriculé au registre du commerce sous le numéro 853 051 167  
Certification Qualiopi : déclaration d'activité 32620318562 et accréditation B05823.